

## LA VILLE-DU-BOIS

# 700 automobilistes contrôlés sur la N 20

**DE GRANDES FLÈCHES** lumineuses orange scintillent dans la nuit noire sur la N20. De loin, cela ressemble à des travaux. Mais, à la place d'ouvriers, les automobilistes ont croisé... des gendarmes. Hier, entre trois et sept heures du matin, ils étaient cinquante, mobilisés pour une opération géante de contrôle routier. Le chantier, feint, déviait l'ensemble des automobilistes de la N20 sur le parking du centre commercial de La Ville-du-Bois. Là, les militaires les attendaient pour contrôler systématiquement leur alcoolémie.

« Les gens consomment et ils le font en grande quantité, passant de la contravention au délit »

Le capitaine Guillaume Guiet, à la tête de l'opération menée par les gendarmes

« On a un stock de plus de 1000 éthylotests ! Sur un axe aussi structurant, non loin de Paris et à l'heure des sorties de boîte de nuit, le trafic est dense », note le meneur de l'opération, le capitaine Guillaume Guiet. Au total, près de 700 conducteurs seront contrôlés. Bilan : 58 seront en infraction, dont 51 positifs à l'alcoolémie. Parmi eux, 17 auront même dépassé la barre des 0,40 mg d'alcool par litre d'air expiré (alors que la limite autorisée est de 0,25 mg/l), entrant ainsi dans la catégorie des infractions délictuelles. Fait inquiétant : sur les huit premiers mois de l'année, les infractions relevées en Essonne en zone gendarmerie étaient majoritairement à plus de 0,40 mg/l. « Les gens consomment et ils le font en grande quantité, passant de la contravention au délit »,

## TOUJOURS PLUS DE DÉLITS



### Alcool :

**548 infractions délictuelles** (+ de 0,40 mg par litre d'air expiré) relevées sur les huit premiers mois de l'année. **+ 74 %\***

**462 infractions contraventionnelles** (- de 0,40 mg par litre d'air expiré). **+ 11 %\***



### Stupéfiants :

**409 infractions relevées** sur les huit premiers mois de l'année.

**+ 131 %\***



### Conduite sans permis :

**345 infractions relevées** sur les huit premiers mois de l'année.

**+ 163 %\***

\* Pourcentage en augmentation par rapport à 2012.  
Source : gendarmerie nationale en Essonne

LP/Infographie - RS.

Sur les huit premiers mois de l'année, les infractions relevées en Essonne en zone gendarmerie sont en hausse par rapport à 2012. Les militaires soulignent que le comportement des automobilistes, notamment face à l'alcool, « a du mal à évoluer ».

reprend le gendarme. Palme du conducteur le plus enivré : un jeune homme, placé en garde à vue, avec 2,14 g d'alcool dans le sang assortis d'un outrage et rébellion sur les militaires. Pour calmer ses ardeurs nocturnes, les forces de l'ordre ont été obligées de le menotter aux pieds.

« Lors du dernier contrôle de ce type, en mai, nous avions à peu près les mêmes chiffres. On se rend compte que le comportement des usagers face à l'alcool a du mal à

évoluer. Ils ont toujours cette impression erronée que l'alcool n'est pas un facteur d'accident », commente le capitaine Guiet, notant que la proportion de femmes augmente.

Dans le fourgon des gendarmes, l'une d'elles est en pleurs. Son alcoolémie de 0,54 mg/l la conduira au tribunal. Pour cet autre jeune homme dont la main tremble sur le frein à main qu'il oublie de relever au barrage de gendarme, ce sera finalement bon. « 0,20, Monsieur, vous pouvez y aller ! » Les militaires s'alarment. Pour échapper au contrôle, certains automobilistes qui ont flairé le piège, abandonnent leur voiture pour finir à pied... En vain. Les gendarmes mènent deux actions de ce type par an afin de « marquer les esprits ».

FLORENCE MÉRÉO

## « Une erreur de parcours »

Kevin, 24 ans, contrôlé avec 0,39 mg d'alcool par litre d'air expiré



La Ville-du-Bois, hier. Kevin a perdu six points sur son permis de conduire. (LP/F.M.)

Le fameux dernier verre. Celui qui, bien souvent, est en trop. Kevin, 24 ans, en a fait la démonstration hier. Contrôlé vers 6 heures du matin alors qu'il rentrait de boîte de nuit, ce jeune homme de Saint-Germain-lès-Arpaçon était, avec 0,39 mg d'alcool par litre d'air expiré, au-delà de la limite des 0,25 mg/l. « J'ai bu trois verres, un en trop. Je m'étais levé à six heures du matin, avais travaillé et pas déjeuné à midi. L'alcool monte vite dans ces cas-là. Voilà le résultat, j'ai perdu six points bêtement. C'est une erreur de parcours », ressasse-t-il à partir du moment où le gendarme lui annonce la sentence. « Ça paraît injuste, il y a sur ce parking des gens bien plus alcoolisés qui repartent avec le même nombre de points en moins. Quand on vous propose un verre, c'est difficile de refuser », explique-t-il à Hervé, le gendarme de Palaiseau qui le contrôle. « Il faut que vous appreniez à dire non. Moi je le fais, vous aussi vous pouvez », réplique ce dernier.

F.M.

## « J'ai joué, j'ai perdu »

Vincent, 27 ans

IL L'AVAIT POURSUIT déjà perdu il y a deux ans. « Une série d'infractions, alcool, vitesse. Mon permis avait été suspendu. J'avais dû repasser mon Code, tout refaire. Et là, c'est reparti », soupire Vincent, la tête dans ses mains.

A 27 ans, ce chauffeur-livreur a été arrêté par les gendarmes avec 0,33 mg d'alcool par litre d'air expiré (la limite est à 0,25 mg/l). Lui à qui il ne restait que quatre points sur son nouveau permis en a perdu six à l'aube hier. « Je vais faire un stage en urgence pour en récupérer quatre. Avec les six qui vont m'être enlevés, il m'en restera deux. Je vais prendre des vacances et payer le stage en plus de l'amende », détaille le jeune homme qui dit s'être laissé « piéger par la fête du samedi soir ».

« Mon permis, c'est pourtant ma vie. Sans lui, je n'ai plus de travail. Il n'y a que quand je conduis que je me sens bien. Cette nuit, j'ai joué, j'ai perdu », reprend Vincent qui assure qu'il va « essayer » d'arrêter de malmenier son petit papier rose.

F.M.